



Divorce et bien immobilier

Par **andile**, le **21/01/2010** à **11:17**

Bonjour,rnrnJe suis en instance de divorce et mon ex et moi avons une maison et commun. Après plusieurs discussions avec lui, mon souhait était de faire donation de la maison à nos enfants. Mon ex n'était pas d'accord, lui ayant quitté la région, je souhaitais rester dans la maison. Ce qu'il veut c'est vendre ce bien pour avoir sa part. Or mes enfants et moi-même tenons beaucoup à ce bien. Il m'a proposé de lui racheter sa part, mais n'ayant pas d'apport personnel, et mes moyens ne me permettant pas de faire un crédit de la somme, je ne sais pas comment faire. (ayant fait des simulations auprès de ma banque je dépasse le taux d'endettement). Auriez vous des solutions à m'apporterrnmerci pour votre aiderncordialement

Par **chris_idv**, le **21/01/2010** à **13:11**

Bonjour,rnrnA partir du moment où votre mari souhaite récupérer sa part du bien immobilier, ce qui est son droit le plus absolu, la seule solution légalement envisageable est qu'il reçoive effectivement sa part.rnrnSi vous n'êtes pas en mesure d'obtenir le financement la seule solution restante consiste à vendre le bien immobilier.rnrnSalutations,